

Augmentation du nombre d'emplois et diminution du taux de chômage

Le nombre de personnes **occupées** correspond aux personnes qui, au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), avaient fait un travail quelconque à un emploi salarié ou à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; ou étaient absentes de leur travail ou de l'entreprise, avec ou sans rémunération, toute la semaine à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail à leur lieu de travail, ou encore pour d'autres raisons.

Industrie indique la nature générale des activités exercées dans l'établissement où travaille la personne.

- Au Nouveau-Brunswick, le nombre de personnes qui occupaient un emploi est passé de 325 300 en 2001 à environ 344 800 en 2006. Au cours de ces cinq années, le taux de croissance annuel moyen de l'emploi total était de 1,2 %, ce qui était inférieur à la moyenne nationale annuelle de 1,7 %.
- Parmi les 20 secteurs de l'industrie, la majeure partie des gains en matière d'emploi dans la province (ce qui comprend les industries qui ont créé plus de 2 500 emplois de 2001 à 2006) provient du secteur de la construction (+3 500), des services administratifs et de soutien (+3 500), du commerce au détail (+2 900) et du domaine des soins de santé et de l'aide sociale (+2 800). Des pertes d'emplois ont été enregistrées dans les secteurs de la fabrication (-3 200), de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche, de la chasse (-700) et des services publics (-300).
- En 2006, les taux de chômage des provinces de l'Atlantique dépassaient tous la moyenne nationale de 6,6 %. Au Nouveau-Brunswick, il était de 10 %, ce qui était inférieur à de celui de Terre-Neuve-et-Labrador (18,6 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (11,1 %) et du taux enregistré en 2001 (12,5 %).

